CSE Siège
du 9 & 10 mars 2021

La direction dans le dur

Vos élu-e-s CGT
Malika Aït-Ouakli, François Badaire, Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Claudine Gilbert, Claude Gueneau, Marie-Jo Larabi, Éric Laumonier, Michela Law, Boris Muffolini, Geoffroy Parizot, Sophie Pignal, Aurélie Schiller
Représentante syndicale
Claude HENIN

Organisation transitoire du CDE, évolution du système d'éclairage sur les plateaux, illustration sonore, la direction dans le dur. Mais avant cela, une réaction sur le changement de tête à la Rédaction Nationale annoncé juste après la séance du CSE.

C'est au lendemain de la réunion du CSE du siège, qu'élus et salariés ont appris les changements à la rédaction nationale France2/France3, dont la nomination d'un nouveau directeur.

Deux jours auparavant, en ouverture CSE, en présence du directeur de l'information, Laurent Guimier, les élus CGT avaient évoqué la perte de sens au travail et l'appauvrissent des métiers, le populisme des micro trottoirs pour pallier le déficit d'information, les accommodements avec la déontologie, les reportages téléguidés par les rédacteurs en chefs, les JRI qui n'en peuvent plus des tournages en kit et demandent le retour au vrai reportage.

On pourrait allonger la liste à l'envi des mauvais traitements subis par l'information et les salariés qui la fabriquent. Le départ d'un directeur, qui n'hésitait pas à classer les journalistes en deux catégories, les 2CV et les Ferrari, laisse espérer la fin d'un management brutal et stigmatisant.

Dans un message à la rédaction, Laurent Guimier, annonce qu'il présentera prochainement son projet baptisé « Démocratie », dont il a livré quelques pistes au JDD. Il faudra se monter à la hauteur de l'ambition, démocratie n'est pas un vocable à employer à la légère. A la télévision, il entre parfois en opposition avec l'audimat, le vedettariat, le suivisme, la facilité, l'inféodation politique…

Démocratie doit également avoir un usage interne : mettre fin à la caporalisation, aux placardisations, à la déqualification. Que chacun ait le sentiment d'être respecté et de prendre toute sa part, au quotidien, dans la fabrique de l'information

La rédaction nationale prend donc une nouvelle direction. Est-ce que cela marquera aussi la fin de la chasse aux ETP, dont les premières victimes sont les CDD et intermittents, et la prise en compte de la charge de travail de chacun ? On jugera sur pièces.

CSE Extraordinaire sur l'illustration sonore :

La direction de l'info le prend à la légère

Le CSE extraordinaire portant sur la situation des illustrateurs sonores est loin d'avoir tenu ses promesses. La contradiction est toujours criante entre l'ambition affichée par la direction de l'information d'améliorer la qualité sonore des reportages et la décision d'évincer les illustrateurs sonores.

Personne ne nie les évolutions dans la capacité d'accéder aux différentes sources sonores via les plateformes mais cela n'annule pas le besoin d'expertise pour apporter des solutions pertinentes aux journalistes et aux monteurs voire pour faire vivre les playlists.

Alors qu'un moratoire avait été décidé jusque mi-mai, la direction prétexte de l'arrêt maladie d'un des illustrateurs sonores pour commencer à mettre en œuvre la solution qu'elle imaginait sans prendre en compte de propositions alternatives.

La CGT l'affirme : si le moratoire n'est pas respecté et que le délai n'est pas mis à profit pour trouver une solution consensuelle, la direction portera l'entière responsabilité du conflit que cela ne manquera pas de provoquer.

CSE ordinaire 9 & 10 mars 2021

- ## Information/Consultation et recueil d'avis du CSE Siège suite aux inaptitudes prononcées par la médecine du travail concernant 3 salariés

  Les élus se sont abstenus sur 3 avis d'inaptitude prononcés par la médecine du travail.

- ## Compte rendu de la CSSCT Siège du 02 mars 2021

Crise sanitaire : no news, good news ?

Concernant la situation sanitaire, pas d'information supplémentaire en séance, en dépit de la polémique sur le retard d'approvisionnement des vaccins et des données sanitaires alarmantes en Ile de France.

Selon les chiffres de la direction diffusés dans ses « bulletins masqués », le Siège aurait enregistré 21 cas de Covid supplémentaires en un mois (de 287 à 308 entre le 3 février et le 9 mars).

Réponses écrites (enfin) aux recommandations de la CSSCT

La direction a apporté des réponses écrites à l'ensemble des recommandations formulées par la CSSCT lors de la séance du 2 mars 2021 (lire ➠).

Les élu-e-s notent que dorénavant des réponses écrites seront systématiquement apportées aux questions posées par la CSSCT.

Le rapporteur de la commission a décliné l'ensemble des préconisations de la CSSCT tout en commentant les réponses parfois imprécises de la direction.

Il a mis l'accent sur deux secteurs particulièrement concernés par les questions de santé et de risques psycho sociaux : les chargés d'édition de la chaîne info, les infographistes de la rédaction nationale.

Focus sur la chaine info

A propos de la chaîne info et des postes où s'exerce le plus de polyvalence (chargés d'édition, deskeurs), les élus de la CGT soulignent le besoin de prendre en compte l'exposition à ces formes de pénibilité sur la durée.

La chaîne info a été créée il y a bientôt 5 ans et il est urgent de s'atteler à une gestion prévisionnelle des emplois dans ce secteur.

• Information/Consultation et recueil d'avis du CSE Siège sur l'organisation transitoire du Centre de Diffusion et d'Échanges

La question centrale de la prévention

Suite au rapport très complet du Cabinet CEDAET dont la qualité a été soulignée par tous les participants, y compris ceux de la direction, (lire le rapport ➠ et lire l'annexe ➠) , le CSE a adopté un avis unanime listant de façon très détaillée les actions de prévention que la direction serait bien inspirée de mettre en œuvre (lire ➠) dans le cadre de son projet de centralisation de la diffusion de l'ensemble des chaînes depuis le CDE du Siège.

Pour chaque secteur d'activité, médiathèque, contrôle qualité, exploitation, conduite d'antenne, l'avis émet un grand nombre de recommandations portant sur l'emploi, l'évolution des métiers, la charge de travail, les conditions de travail, l'ordonnancement des différentes étapes du projet.

Sur la question de l'emploi, il apparait urgent de régler la situation de précarité endémique qui prévaut dans ce secteur, sous différentes formes : CDD, salariés en mission ou en détachement depuis parfois plusieurs années.

A l'issue des débats, auxquels les salariés du secteur ont pu assister, la direction a accepté le report de son projet de planification commune des exploitants pendant la phase transitoire. Elle a aussi annoncé la mise en place d'une expérimentation pour travailler au devenir de la préparation antenne (gestionnaires de médias et contrôle qualité), intégrant entre autres la ré-internalisation de nouvelles activités liées au numérique.

La question du contrôle qualité apparaît particulièrement cruciale avec la mise en œuvre de la télé-vérification ou de la vérification en mode « allégé » de certains programmes, qui questionne le cœur du métier de vérificateur et nos missions de service public.

• Projet d'évolution des modes d'exploitation du système d'éclairage des plateaux du siège

L'optimisation au détriment de l'humain et de la sécurité ?

Un projet mal ficelé et dangereux. Il consiste à remplacer les équipements de gestion des éclairages des plateaux du siège datant de 1998. Les consoles des plateaux A, B, C, D et E seront mises en réseau, avec création d'un poste central d'exploitation secours (PCSL).

Sa fonction principale est d'assurer un secours, en cas de défaillance

d'une des consoles, mais le PCSL pourra aussi permettre de superviser la totalité des éclairages des 5 plateaux du siège.

Ce nouveau mode de gestion centralisée conduit à une nouvelle organisation du travail. L'organisation actuelle est décrite par son directeur, comme « *pas assez souple et agile* », « *inadaptée et génératrice d'importants dépassements d'horaires* ».

La nouvelle organisation doit déboucher sur une organisation en brigades. Deux brigades successives du lundi au vendredi + une brigade renforcée le week-end, permettant d'assurer l'exploitation du PCSL.

En parallèle du pilotage centralisé, les effectifs affectés à chaque plateau seront réduits à 1 seul technicien, au lieu de 3 actuellement !

Cette réorganisation a été rejetée par l'écrasante majorité des techniciens du service lumière, qui redoutent de se retrouver tout seuls aux manettes, isolés, avec un stress croissant.

Les débats en cours de CSE ont aussi porté sur les risques pour la sécurisation de l'éclairage des plateaux. Point particulièrement crucial, si une panne venait à compromettre l'enregistrement ou la diffusion en direct d'une émission.

La sécurité des personnes aussi évoquée, avec les risques d'incendie et d'électrocution, et la responsabilité des techniciens, en charge de la mise sous tension des équipements.

L'emploi permanent des CDI est pour l'instant épargné, tout en sachant qu'une dizaine de départs en retraite sont attendus dans les années qui viennent. Mais ce sont les intermittents qui vont être durement impactés en subissant une importante réduction du volume de vacations.

Compte tenu de tous ces enjeux, les élu-e-s du CSE ont voté à l'unanimité une résolution (lire ➠) pour acter une expertise qui sera confiée au Cabinet Technologia.

• Délocalisation de la Direction des Achats Hors Programmes

La direction des achats hors programmes souhaite « délocaliser » à Bordeaux deux postes d'acheteurs sur les 24 postes que compte cette direction.

La première raison de ce choix est la difficulté de fidéliser ce type de profil en région parisienne où la concurrence est intense (11 départs en 2 ans !).

L'autre raison est le besoin d'accompagner en proximité les directions opérationnelles compte tenu de l'évolution des règles de la commande publique.

Le débat en séance porte sur le mouvement de décentralisation qui semble se dessiner dans le pays à l'occasion de la crise sanitaire et des possibilités offertes par le travail à distance, en réseau et dans des cadres de vie plus attractifs.

Les deux salariés concernés sont volontaires pour cette mobilité. La direction envisage d'autres mobilités dans l'avenir, ce qui nous amènera à en reparler…

• Mode secours fabrication et diffusion des sujets pour franceinfo

A Franceinfo, la direction va mettre en place un mode secours pour la fabrication des sujets et leur diffusion.

En cas de panne majeure empêchant la mise à l'antenne des éditions, ce mode secours permettra de modifier la playlist de la « boucle antenne » pendant sa lecture, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. La boucle antenne verra ses fonctionnalités étendues. Elle deviendra un secours de la continuité à part entière.

Ce système sera commun aux éditions France 2 et France 3 sur la partie acquisition. Pour la diffusion, Franceinfo aura sa propre solution, calée sur le modèle des éditions de France 2 et France 3.

A l'heure actuelle les deskeurs de Franceinfo récupèrent leurs rushes, font le bout à bout dans One Cut de Dalet et les habillages (synthés, cartes, …).

En mode secours, la direction souhaite un accès aux mêmes logiciels mais pour les habillages, un outil graphique sera installé en dur sur les machines.

Concernant le temps de mise en œuvre du mode secours : la difficulté à Franceinfo, c'est la répétition des éditions toutes les 30 minutes. Il faut bien sûr prendre le temps de basculer… mais pour gagner du temps, tous les sujets envoyés en mode normal tomberont d'office dans le mode secours.

Un accompagnement est prévu pour guider les salariés de Franceinfo dans la procédure. Il doit avoir lieu la 2ème quinzaine du mois de mai pour une mise en production fin mai.

- ## Évolution d'organisation de la direction des ressources humaines et de l'organisation, pour quoi faire ?

Pour la direction, cette évolution de l'organisation est censée accompagner la transformation de l'entreprise. Elle doit répondre aux problèmes rencontrés par les salariés avec les fonctions RH : délai de réponse aux questions, étude des entretiens individuels et professionnels pour favoriser les mobilités et les formations nécessaires, lutte contre les discriminations.

Plus que d'une réorganisation, il s'agit d'une transversalisation et d'un regroupement.

Pour cela, la direction procède à 4 modifications d'organisation :

1) Le regroupement des DRH opérationnelles (DRH Siège et Réseaux) au sein d'une direction commune. Objectif, favoriser la capacité de mobilité transverse dans l'entreprise.

2) La restructuration de la Direction des Parcours Professionnels et de la Diversité avec à sa tête Béatrice Le Fouest. Cette direction étudiera de près tous les entretiens individuels, les analysera afin d'accompagner les salariés dans leur parcours professionnel. Elle veillera également au respect de l'égalité des chances et de traitement (rémunérations, évolution…).

3) Le regroupement de la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail avec la Direction du Dialogue Social. Il doit permettre de mettre l'humain au centre et de préserver la QVT. Les élu-e-s espèrent que les notions de perte de sens au travail, d'explosion de la durée du travail ou encore les réponses de managers telles que "Si vous n'êtes pas content, vous pouvez aller voir ailleurs" n'auront plus lieu d'être.

4) La création d'un pôle Conseil et accompagnement. Un pôle de solutions au bénéfice des salariés et des managers afin de résoudre plus rapidement les situations complexes, qu'elles soient

individuelles, managériales ou collectives.

Les élu-e-s regrettent que le site intranet ne permettent pas aux salariés d'avoir un accès rapide à un organigramme clair détaillant la liste des contacts. Les salariés se sentent perdus et ne savent pas à qui s'adresser quand ils ont un problème RH.

Un bilan de cette nouvelle organisation sera fait au bout de 6 mois. La DRH s'engage à lutter contre toutes formes de discrimination (qu'elles soient liées à l'âge, à l'activité syndicale, au sexe, aux tendances religieuses, etc.) ; elle s'engage également à sanctionner, comme tout autre salarié, un cadre s'il se comporte mal.

- ## Désignation d'un représentant de proximité pour la famille professionnelle « Information et Sports » suite au départ d'un de ses membres

Olivier Lecointe sera remplacé par Kamel Fouras

- ## Vie du CSE

Approbation du budget 2021 du CSE Siège

Le projet de budget 2021 du CSE a été approuvé par 15 voix pour et 10 abstentions. Les élu-e-s reconnaissent la difficulté de l'exercice dans le contexte totalement inédit de crise sanitaire. Un coup de chapeau a été adressé à l'ensemble de l'équipe des gestionnaires qui ont su s'adapter à la situation pour maintenir la continuité des activités.

Un grand nombre d'activités (voyages, spectacles, événements), ont été reportées au rythme des annonces gouvernementales en 2020 et sont donc provisionnées pour 2021. Cela concerne entre autres les voyages à Vienne, New York, en Inde et en Russie…

Le CSE a notablement élargi le périmètre des ayants-droit en abaissant les seuils d'accès pour les non permanents, allongé les droits pour les retraités. Il a aussi augmenté sensiblement la valeur des bons de Noël.

Une partie des ressources non dépensées du fait de la pandémie, des confinements et de la baisse d'activité devra permettre de concrétiser le projet d'un achat d'un bien immobilier en bord de mer afin de compléter le patrimoine du CSE.

Paris, le 15 mars 2021

Prochain CSE prévu le 13 & 14 avril 2021

Vos élus CGT se tiennent à votre disposition